

DESCRIPTION	Définition « Un groupe de codéveloppement est une activité de transfert et utilisation des connaissances dans laquelle des personnes se regroupent afin d'apprendre les uns des autres. Tous les participants sont à la fois des enseignants et des apprenants, et ils travaillent ensemble à régler des problématiques vécues par les participants dans leur travail » (Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté, 2015).
	Objectifs • Améliorer les pratiques ou les compétences professionnelles • Favoriser l'apprentissage et l'autodéveloppement professionnel • Soutenir l'échange et le partage des savoirs entre les professionnels • Approfondir la compréhension des problématiques soulevées
	Particularités • Approche de consultation et de résolution de problème en lien direct avec la pratique clinique • Rencontres structurées nécessitant une préparation préalable du participant exposant une situation problématique et un animateur pour guider le déroulement de la séance en différentes étapes • Flexibilité par rapport à la composition du groupe selon le contexte et les besoins (ex. : même profession/différents milieux, différentes professions/même milieu, intra ou inter-organisation) • Un animateur est présent et il assume essentiellement un rôle de gestion du processus. Il peut toutefois participer à la consultation selon ses savoirs et les besoins du groupe • Les participants consultés partagent leurs savoirs, différents les uns des autres, selon leurs formations et leurs expériences. La mise en commun de ces savoirs est utile à la résolution du problème
	Avantages • Brise l'isolement des professionnels • Moyen de développement de compétences nécessitant peu de ressources financières et matérielles • Permet de solutionner des problématiques réelles, ce qui apporte des retombées non seulement aux professionnels, mais aussi à l'organisation • Répond à des besoins précis et variés en concordance avec les intérêts des participants • Permet d'approfondir les apprentissages et encourage la pratique réflexive via les échanges avec les pairs autour d'une problématique
MISE EN PLACE DE LA MODALITÉ	Inconvénients • Investissement en temps de préparation de l'animateur et du participant exposant la situation problématique • Nécessite un engagement réel des participants et l'établissement d'un climat de confiance
	Facteurs favorables à la réussite du codéveloppement • Soutien organisationnel (ex. : promotion de cette modalité, libération) • Respect de la confidentialité des échanges • Les participants doivent avoir le désir d'aider, d'apprendre des autres et d'améliorer leur pratique professionnelle • Animateur avec des habiletés et de l'expérience en relation d'aide • Les participants doivent être rigoureux et respectueux du processus

Facteurs à considérer

- Groupe composé de 4 à 8 participants et d'un animateur
- La durée et la fréquence des rencontres varient selon les besoins du groupe. On recommande toutefois des rencontres allant de 3 à 6 heures et pouvant avoir lieu toutes les 2 à 5 semaines, sur une période s'étalant de 6 à 12 mois. Cette période peut être allongée si les besoins sont encore présents
- La situation problématique proposée par le participant est une situation vécue en temps réel par celui-ci et qui répond à son propre intérêt. Il n'est pas requis que la situation concerne chacun des participants, mais ceux-ci contribueront à la recherche de solutions
- L'animateur n'a pas un rôle d'enseignement auprès des participants, il structure la rencontre et peut apprendre lui aussi de chacun des participants

Outil

- L'association québécoise du codéveloppement professionnel (AQCP) met à la disposition des animateurs et participants différents outils pouvant supporter la mise sur pied et le fonctionnement d'un groupe de codéveloppement (ex. : entente de groupe, fiche synthèse de rencontre, fiche d'évaluation des rencontres). À consulter au lien suivant :

<https://www.aqcp.org/espace-membre/trousse-doutils>

Exemples

- Projet d'implantation d'un groupe de codéveloppement pour les chefs de service de réadaptation du centre jeunesse de Laval :

<https://www.aqcp.org/wp-content/uploads/Projet-de-co-dev-au-CJLaval-A.Dupuis.pdf>

Suggestions de stratégies favorisant la mise en place de cette modalité

- La première étape pour implanter un groupe de codéveloppement consiste à choisir les participants et l'animateur. On doit aussi déterminer les modalités des rencontres (lieu, durée, fréquence).
- L'animateur doit se familiariser avec cette modalité. Il peut être intéressant de consulter les ressources à sa disposition, notamment pour connaître les étapes structurant chaque rencontre. Pour connaître ces étapes :

<http://www.aqcp.org/wp-content/uploads/2018/05/Description-du-fonctionnement.pdf>

<http://www.aqcp.org/wp-content/uploads/2018/05/Co-dev.-et-action-learning-A.Payette.pdf>

Pour aller plus loin

Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest. (À venir). *Le codéveloppement professionnel — Guide explicatif pour l'animateur et les participants*.

Formation pour les animateurs de groupe de codéveloppement :

<https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3227>

Références

Association québécoise du codéveloppement professionnel (AQCP). (s.d.) Espace membre. <https://www.aqcp.org/espace-membre/trousse-doutils>

Beaudry, N. (2017). *Le codéveloppement : un outil de formation professionnelle. Le tableau*. 6 (6). <https://pedagogie.quebec.ca/le-tableau/le-codeveloppement-un-outil-de-formation-professionnelle>

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté. (2015). *Groupe de codéveloppement*. SACO — Stratégies de transfert et d'utilisation des connaissances. Montréal : Chaire CJM-IU-UQAM d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté. <http://www.saco.uqam.ca/activite/groupe-de-codeveloppement> (consulté le 20/12/2021).

Centre intégré de la santé et des services sociaux de la Montérégie-Ouest. (2020). *Fiche 8 Codéveloppement. Guide soutien psychosocial pour le personnel occupant une fonction d'encadrement professionnel en contexte de pandémie*. <https://intranet.cisssmo.rtss.qc.ca/fr/publications-et-documents/fiche-8-codeveloppement>

(2025-11)